



Elimination de vos déchets organiques : mode d'emploi

Définition et revalorisation :

Les déchets organiques se divisent en 2 types ou familles :

- Les déchets de jardin (Tontes, branches, feuilles mortes, plantes, légumes, etc...)
- Les déchets de cuisine (Restes de repas ou de nourritures cuits ou non-cuits)

Revalorisation :

- Vos déchets organiques seront revalorisés en compost et en biogaz. C'est pourquoi il est important de bien les trier et de ne pas y laisser des matières plastiques, minérales ou tout autres corps étrangers qui pourraient nuire au processus de revalorisation.

Où déposer vos déchets organiques :

Types de déchets organiques		Lieux et récipients		
		Compostière (Selon horaires d'ouverture)	BASECO (Benne disponible selon période)	BASECO (Tonneaux bleus disponibles en tout temps)
Déchets de jardin	Gazon de tonte	X	X	
	Branches	X		
	Légumes	X		
	Fruits	X		
	Flours	X		
	Flours en pots	X		
	Mauvaise herbe	X		
	Feuilles mortes	X		
Déchets de cuisine	Epluchures	X		X
	Fruits & légumes	X		X
	Restes de repas cuits			X
	Restes de repas non-cuits			X
	Nourriture avariée			X
	Cendres froides	X		

Horaires d'ouverture de la compostière :

Du 1 novembre au 31 mars :

Mercredi : 15h.00 – 18h.00

Samedi : 8h.30 – 11h.30

Du 1 avril au 31 octobre :

Mercredi : 15h.00 – 20h.00

Samedi : 8h.30 – 18h.00

Période de disponibilité de la benne à gazon à BESECO :

Du 1 avril au 31 octobre en accès libre avec un volume autorisé de 1/2 m³ de gazon par apport.

Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit ou qui est revalorisé directement sur place. C'est pourquoi la Municipalité encourage les démarches suivantes :

- De ne pas acheter des quantités trop importantes de nourritures, fruits et légumes ou autres denrées périssables. Ceci afin d'éviter le gaspillage et de jeter de la nourriture avariée.
- De favoriser l'emploi de composteur de jardin, la tonte « mulching », l'utilisation de robot de tonte et d'utiliser de manière parcimonieuse les engrais de gazon de synthèse.